

Descriptif de module

Domaine : Santé
Filière : Soins infirmiers

1. Intitulé de module *Alternance réflexive et critique (TP-ARC)* 2024-2025

Code : S.SI.364.2534.F.24

Type de formation :

- ☒ Bachelor
☐ Master
☐ MAS ☐ DAS ☐ CAS
☐ Autre :

Type : ☒ Module obligatoire
☐ Module obligatoire à option

Organisation temporelle : ☒ Module sur un semestre
☐ Module sur deux semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps

Caractéristique : Module dont l'échec peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du règlement sur la formation de base (bachelor et master) HES-SO du 2 juin 2020.

2. Organisation

Crédits ECTS : 4 ECTS

Langue principale d'enseignement :

- ☒ Français ☐ Anglais
☐ Allemand ☐ Autre :
☐ Italien

3. Prérequis

- ☒ Avoir validé les 60 ECTS de la première année
☐ Avoir validé le module : ...
☐ Avoir suivi le module : ...
☐ Pas de prérequis
☐ Autre : ...

4. Compétences visées / Apprentissages critiques

Rôles et compétences visés

Rôle d'expert·e

Compétences : ☒ Ab1 ☐ Ab2 ☐ Ab3 ☒ Ab4 ☐ Ab5 ☒ Ab6

Rôle de communicateur·rice

Compétences : ☐ Bb1 ☒ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4

Rôle de collaborateur·rice

Compétences : ☒ Cb1 ☒ Cb2 ☐ Cb3 ☐ Cb4

Rôle de leader

Compétences : ☐ Db1 ☒ Db2 ☐ Db3 ☐ Db4

Rôle de promoteur·rice de la santé

Compétences : ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4

Rôle d'apprenant·e et de formateur·rice

Compétences : ☒ Fb1 ☐ Fb2 ☒ Fb3 ☐ Fb4

Rôle de professionnel·le

Compétences : ☒ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3 ☒ Gb4

Apprentissages critiques :

- Réfléchir/questionner ses expériences afin d'accorder ses valeurs à sa pratique.
- Comprendre qu'on est en possession de savoirs partageables pouvant être mis en discussion.
- Comprendre qu'on peut contribuer au développement professionnel de ses pairs.
- Identifier et mobiliser les ressources utiles au développement de ses compétences.
- Savoir identifier ses besoins de développement professionnel à travers les outils d'analyse.
- Tenir compte des modalités particulières de collaboration selon les contextes pratiques.

5. Contenus

- Récit de vie
- Analyse d'expérience
- Analyse de pratique
- Médiation
- Gestion de conflit

6. Modalités pédagogiques

- | | | |
|--|---|----------------------------------|
| ☐ Conférence | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☐ Laboratoire clinique | ☐ Simulation | ☐ Autre : |
| ☒ Présentiel | ☐ Distanciel | |

7. Modalités d'évaluation et de validation

- | | | |
|--|------------------------------------|---|
| ☐ Examen écrit | ☐ Oral | ☐ Pratique |
| ☒ Dépôt de dossier | ☐ ECOS | ☒ Autre : Contrôle Continu... |
| ☒ Individuel | ☐ En groupe | |

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont présentées aux étudiant·es le jour de la présentation du module et précisées dans le syllabus.

Le module est validé si l'étudiant·e obtient au moins la qualification E

Si l'étudiant·e obtient la qualification Fx, elle/il est en remédiation.

Si l'étudiant·e obtient la qualification F, elle/il est en répétition.

8. Modalités de remédiation et de répétition

- Remédiation ☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation

Conditions de la remédiation Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. La note Fx est exclue.

Modalités d'évaluation de la remédiation Selon consignes définies dans le syllabus.

Répétition

Conditions de la répétition : La répétition de la validation du module est possible sur la semaine 34-35 de l'année académique en cours sans quoi le module est répété l'année académique suivante.

Modalités d'évaluation de la répétition : Identique à l'évaluation du module ou selon consignes transmises dans le cadre du module

Délai pour l'évaluation de la répétition : Fin du semestre durant lequel le module est répété (semaine 34-35)

Validation de la répétition : La répétition est validée si l'étudiant-e obtient la qualification E. La remédiation n'est pas possible.

9. Exigences de fréquentation

L'étudiant-e est responsable de son engagement dans les cours et de sa préparation pour atteindre le niveau attendu. Tous les cours participent à cette préparation et la fréquentation de ces derniers revêt un caractère obligatoire.

La présence aux cours dans lesquels la pédagogie expérientielle prime (séminaire, laboratoire clinique, analyse de pratique, ...) peut faire l'objet d'une attribution de points à la validation. Ces cours sont identifiés dans le syllabus. Les situations particulières sont réservées.

10. Remarques

...

11. Bibliographie

- Delory-Momberger, C. (2004). Le biographique, une catégorie anthropologique. *Pratiques de formation*, 47- 48
- Geay, A. (2018). L'alternance comme processus de professionnalisation : Implications didactiques. In R. Wittorski (Ed.), *La professionnalisation en formation : Textes fondamentaux* (p. 75-87). Presses universitaires de Rouen et du Havre. <https://doi.org/10.4000/books.purh.1516>
- Kolb, D. A. (1984). *Experiential learning: Experience as the source of learning and development*. New Jersey.
- Laieb, N. (2010). Apprendre à « geaser »: Le gease, une méthodologie pour appréhender l'analyse de situations éducatives complexes. *Les Cahiers Dynamiques*, 48,(3), 78-83. doi:10.3917/lcd.048.0078.

12. Equipe enseignante

Maitres d'enseignement et professeur-es de l'école et intervenant-es externes.

Nom des responsables de la transition : Schmittler Mélanie

Descriptif validé le 08.09.2024

Par la responsable locale de filière : A.-L., Thévoz